

## L'édito du Maire

---



C'est avec un réel plaisir que nous avons eu l'occasion de nous retrouver en mairie pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Certes, nous aurions aimé être encore plus nombreux (tous les habitants du village étaient invités) mais cette année, indisponibilité de la salle des fêtes oblige, la centaine de personnes qui avait répondu présente s'est retrouvée malgré tout un peu à l'étroit dans la salle du Conseil. Cela n'en a rendu cette soirée que plus chaleureuse et, en particulier, ce moment de chant partagé qui restera pour moi un très beau souvenir.

« Pas une guerre ne pourra durer... » a-t-on chanté. Malheureusement, l'actualité montre que le chemin est encore long vers cette valeur de fraternité si chère à notre République.

Je l'avais évoqué lors de la cérémonie du 11 novembre et je suis fier que notre conseil municipal (le seul sur le toulois) ait voté une motion réclamant la fin des combats en Palestine, seule solution pour reconstruire une paix solide et durable.

Au niveau local, entretenir des valeurs de bienveillance, de confiance et de respect reste essentiel pour un vivre ensemble apaisé.

Les différents articles qui composent ce bulletin traduisent le bon esprit général qui règne dans le village. Que ce soit le Téléthon, la Saint Nicolas, le 6 à huitres, la soirée poésie organisée par la médiathèque, à chaque fois, nous avons ressenti un plaisir partagé, une communauté heureuse de se retrouver. On ne remerciera jamais assez les bénévoles, nombreux, souvent discrets, voire anonymes, qui contribuent à ces bons moments. À leur côté, la municipalité contribue à ce climat de confiance par un soutien en équipements, locaux, subventions, mise à disposition de personnel...

Le grand chantier qui nous préoccupe en ce moment concernant bien sûr la rénovation de notre salle des fêtes et son extension. Les travaux avancent bien et nous avons hâte de retrouver très vite cet équipement si important dans la vie d'une commune.

Les travaux de viabilisation de la rue des Chenevières sont achevés (la voirie définitive ne sera réalisée que dans deux ans) et les parcelles sont d'ores et déjà en cours de commercialisation. Un collectif de trois personnes riveraines du projet s'oppose encore à cette ouverture à l'urbanisation et ont demandé par recours, l'annulation de l'arrêté de division parcellaire avec des arguments erronés qui ne peuvent cacher leur seule vraie et déplorable motivation : « je ne veux pas que l'on construise à côté de chez moi ! » Si nous sommes évidemment confiants quant à l'issue d'un tel recours, il est susceptible de retarder le projet. Dans ce cas, l'éventuel préjudice financier subi par la commune sera évidemment exigé en cas de procédure jugée abusive, ce qui ne fait guère de doute...

Plusieurs chantiers se profilent à plus ou moins long terme. Nous poursuivons dès cette année les travaux de réfection du cimetière (mur de clôture, reprise des concessions).

Nous envisageons de continuer la requalification des rues du village, processus engagé depuis 20 ans. Une étude a été commandée par la municipalité pour établir un schéma directeur d'aménagement de tout le secteur est du village (Vignes Noël, Jean Rosman, Bracottes, Villey-le-Sec, Colombier...) Elle permettra de phaser les travaux et de garder une cohérence d'aménagement sur le long terme.

Enfin, le syndicat scolaire s'est emparé du délicat dossier de la rénovation de l'école primaire qui montre des signes préoccupants de faiblesse : infiltrations récurrentes, chaleur en été, isolation insuffisante... C'est un gros chantier qui nécessitera des arbitrages tant les sommes engagées sont conséquentes.

Je vous souhaite une bonne lecture et profite de cet édito pour remercier toute l'équipe de rédaction qui, sous la houlette de Daniel Moulin et Sylvain Robert-Louis, conçoit ce bulletin.

Bonne lecture

Emmanuel Payeur

Maire de Chaudeney-sur-Moselle